


15.00 crédits

Q1 et Q2

|   |  |
|---|--|
| Langue d'enseignement                       | Français   |
| Lieu du cours                               | Louvain-la-Neuve   |
| Thèmes abordés                              | <p>Indépendamment de la question de recherche retenue, le mémoire – recherche est l'occasion pour l'étudiant-e de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• réaliser une analyse critique d'une question scientifique donnée;</li> <li>• contextualiser une problématique en lien avec les connaissances actuelles ;</li> <li>• exposer scientifiquement les résultats de son travail en justifiant ses choix méthodologiques et en argumentant ses hypothèses.</li> </ul>  |
| Acquis d'apprentissage                      | <p><b>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</b></p> <p>Au terme de cette unité d'apprentissage, l'étudiant-e sera en mesure de:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• cerner correctement l'objet de la recherche et poser une problématique;</li> <li>• mettre en œuvre une démarche heuristique;</li> <li>• interpréter, de manière nuancée, les données collectées et en établir la synthèse;</li> <li>• exprimer ses résultats de recherche avec la clarté et nuance.</li> </ul>  |
| Modes d'évaluation des acquis des étudiants | <p>À partir du mémoire remis, le jury appréciera, d'une part, l'aptitude à cerner un objet de recherche et à poser une problématique, à mener une enquête heuristique de qualité, à appliquer aux travaux et/ou sources utilisés les principes de la critique documentaire, à synthétiser les informations récoltées et à en assurer la communication écrite ; et, d'autre part, la capacité de l'étudiant-e à lui présenter oralement les résultats de ses recherches.</p> <p>Le mémoire fera en effet l'objet d'une soutenance orale qui donnera l'occasion à l'étudiant-e de présenter brièvement les axes principaux de sa recherche. Le jury soumettra ensuite au récipiendaire ses réactions et questions. La soutenance orale, d'une durée de vingt minutes (exposé et questions), sera prise en compte dans l'évaluation finale.</p> |
| Méthodes d'enseignement                     | <p>L'encadrement des mémoires – recherche est réalisé par un double dispositif.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le séminaire d'accompagnement du mémoire envisage différents aspects méthodologiques inhérents à la réalisation d'un tel travail dont la délimitation d'un sujet et d'une problématique de recherche, la sélection d'un corpus documentaire et de la méthodologie à mobiliser, la gestion du temps et la planification du travail, l'écriture scientifique et argumentative ainsi que la citation des sources et le référencement de l'apparat critique principalement;</li> <li>• Les entretiens individuels que l'étudiant-e sollicite auprès de son-a promoteur-riche.</li> </ul>  |
| Contenu                                     | <p>Le mémoire-recherche réside en une réflexion théorique et critique au sujet d'une problématique liée aux questions d'archivistique et/ou de gestion de l'information. Le sujet de cette analyse est déterminé en concertation avec le-a promoteur-trice. Le corps du mémoire, indépendamment de la bibliographie, des illustrations et des annexes, comptera entre 45 et 60 pages.</p>  |
| Faculté ou entité en charge:                | EHAC   |

| <b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b> |         |         |           |   |
|--|---------|---------|-----------|---|
| Intitulé du programme  | Sigle   | Crédits | Prérequis | Acquis d'apprentissage  |
| Master de spécialisation en archivistique, gestion et droit des données  | ARGD2MC | 15      |           |  |